



COMMUNIQUE DE PRESSE

11 décembre 2014 – 14 heures

Loi de Santé

Et si on demandait aux jeunes généralistes ?

Le week-end dernier, réuni à Reims, le Conseil d'Administration de ReAGJIR s'est penché sur le projet de loi relatif à la santé.

Pour garantir des **soins de qualité**, il est urgent de **réformer les soins primaires**. Le projet de loi entend les révolutionner. Pour ReAGJIR, en l'état actuel du texte, il manque cette révolution.

Le Conseil d'Administration de ReAGJIR a identifié un certain nombre de points à renforcer, voire à développer¹.

Les mesures proposées par le projet de loi relatif à la santé favorisant **l'accès aux soins** doivent **garantir une mise en place homogène sur le territoire**. D'autre part, elles doivent **garantir une organisation facilitant l'exercice des professionnels de santé** et ne doivent pas être des contraintes.

L'élaboration et la mise en place de **réformes** n'est **envisageable qu'après concertation des professionnels de terrain**.

ReAGJIR s'opposera à toute mesure instaurant une inégalité ou de la coercition dans l'exercice des jeunes généralistes qu'il représente.

Ainsi, ReAGJIR rappelle que **les médecins généralistes remplaçants**, professionnels en exercice, indispensables au maintien de la continuité des soins², **sont tenus à l'écart** : leur statut implique qu'ils ne sont **pas conventionnés**, et ils ne bénéficient **pas de la prévoyance** à laquelle leurs confrères ont accès.

ReAGJIR, fort des débats de son Conseil d'Administration, se tient prêt à exposer ses propositions³ lors des discussions visant à réformer l'organisation des soins primaires.

Contacts Presse

Jacques Olivier DAUBERTON, Président

06 42 18 40 14 - president@reagjir.com

Charline BOISSY, Porte Parole

06 26 47 15 73 - porteparole@reagjir.com



¹ <http://www.reagjir.com/joomla/homepage/communiqués-de-presse/134-front-generaliste-statut-des-remplac-ants-prevoyance-remuneration-fumg-dpc-reagjir>

² Etude ReAGJIR - 2010 - *REMPLECT - REMplaçants en France : quelle ACTivité en 2008 ?*

³ Synthèse des prises de position du Conseil d'Administration de ReAGJIR, en annexe.